

Communiqué de la Direction départementale des territoires

Demande d'autorisation d'exploiter

La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation. Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ des exploitants en place et ont fait l'objet de demandes d'autorisation d'exploiter. Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires. Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la Direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale mentionné ci-après.

Identité du demandeur	N° d'enregistre- ment de la demande initiale	Localisation des biens	Superficie objet de la demande	Identité du preneur en place	Identité des propriétaires	Motif de la demande	Date limite de recueil des candidatures en DDT
SCHARFF Chloé GAEC DU SAULNOIS Dain-en-Saulnois 57580 REMILLY	57260080	AUBE S.09 p.9+10 ; FAMECK S.16 p.35pp+50+51pp+52pp+53pp+4pp+55pp+56pp ; FLORANGE S.07 p.31+32+33pp+34pp+324pp+413 ; S.21 p.126pp+162pp+242pp+244pp+ 250pp+251pp+252pp+253pp254pp+255pp+256pp+257pp+258pp+259pp+ 260pp+261pp+262pp+264pp+266pp+267pp+268pp+269pp ; S.25 p.9pp+ 10pp+11pp+15pp+16pp+17pp+42pp+43pp+44pp+206pp+207+208+209pp+ 218pp+219+220pp+221pp+240+268pp ; S.29 p.287pp ; S.30 p.347pp+386+ 776+779+781+811+848+850+863pp+971pp ; S.31 p. 399+626+629+633+635+ 637+641+643 ; S.32 p.26+218pp+219pp+220 ; LUPPY S.20 p.34à38 ; S.65 p.56+57 ; S.67 p.49+50 ; S.70 p.20+21 ; PONTOY S.36 p.22 REMERING-LES-PUTTELANGE S.24 p.132 REMILLY S.47 p.8pp+64+309 ; S.83 p.12+26+28 ; S.84 p.21à29 ; S.85 p.1+2+7+9+10 ; SAINT-JEAN-RORBACH S.04 p.40+43à45+49à57+59à62+125pp+126pp+127pp+161pp+216 ; S.16 p.141 +142+145+334+336 ; S.22 p.72à78 ; S.35 p.3+5 ; S.37 p.65+66 ; S.43 p.7à12+ 22à27+51à54+172+173+176+190à193+204+221pp+261+269pp+271pp ; S.44 p.2+5à7+11+12+15+54+55+103 ; S.45 p.34+36+60à62+64+65+67+69à72 ; S.47 p.87+91à93+95+117+118 ; S.48 p.3pp+16+55 ; S.49 p.18à25+26pp+31à33+36+ 37+39à45+50à52+54à56+124 ; S.51 p.87 ; SERVIGNY-LES-RAVILLE S.35 p.12pp UCKANGE S.0B p.4287pp+4548pp	11ha51a13 2ha26a48 14ha82a24 23ha19a16 96a28 1ha59a86 69ha53a80 82ha55a69 4ha15a00 1ha53a70	GAEC DU SAULNOIS (SCHARFF Michel et Marie- Claude)	ARCELOR MITTAL FRANCE ARCHEN Anne ARCHEN Hugues BALLE Jean-Marie BOUR Paul CITERLE Charles Henri CITERLE Sébastien Commune de Florange Commune de Rémyilly Commune de St-Jean- Rohrbach CONSTANTINI André DIR-EST Cellule de gestion du domaine public DRUI Nicolas DRUI Marie-France DRUI Olivier FD Immobilier Fabrique de l'Église FOURNIER Viviane FRIEDMANN Marcel FRUMHOLTZ Sylvie GAEC DU SAULNOIS GILLET Brigitte HOUPERT Camille JUNG Pascal MENDEZ Guillaume MIROLL René NATIOCREDIMURS NEOLOR PASTANT Chantal SCHARFF Germaine SCHARFF Michel SCHARFF M-Claude SCHARFF Victoire SCHWARTZ Camille SCHWARTZ Jean-Paul VILHEMFabien VILHEM Joseph VILPERT Sonia	Installation de Chloé SCHARFF dans le GAEC familial	07/11/2026

Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter à la Direction Départementale des Territoires de la Moselle / SERAF-USIMEA– 5 rue Hinzelin - 57000 METZ (tél : 03 87 34 82 72 ou 03 87 34 83 11 - mail : ddt-contrôle-structures@moselle.gouv.fr). Cette demande peut se faire par téléprocédure (LOGICS) ou par formulaires papier (détails sur le site : <http://www.moselle.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture/Foncier-et-structures>). Seules les candidatures déposées avant la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Le dossier déposé incomplet devra avoir été complété dans un délai de 1 mois suivant le recueil de candidature.